

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 03 février 2022
Convocation faite
Le 20 janvier 2022

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 26 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le mercredi vingt-six janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, MM. André ESCOBAR, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, Paul-Edouard LETISSIER, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{me} Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOIS (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Pascal GILLAUX (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), M^{me} Magali CAPLET (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{mes} Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Paul-Edouard LETISSIER), MM. Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), Jean GUION (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), M^{mes} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Sandrine GUMEZ (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

2022-01-007 Autorisation au Président de signer un avenant n° 1 au marché n° 21 MS 01 05 – portant ajout des prestations au lot n° 5 « vérification périodique des aires et équipements de jeux »

Vu le marché n° 21 MS 01 05, portant ajout des prestations au lot n° 5 « vérification périodique des aires et équipements de jeux », notifié à la société SOLEUS, le 2 décembre 2021, pour un montant initial de 819 € HT,

Considérant l'obligation de réaliser un test Head Injury Criterion (HIC) tous les trois ans sur les 5 aires de jeux, présentes au marché,

Considérant le surcoût du marché d'un montant de 210 € HT, représentant une plus-value au marché de 26,64 %, portant ainsi le nouveau montant du marché à 1 029 € HT,

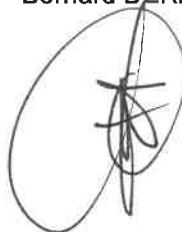
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** l'avenant n° 1 au marché n° 21 MS 01 05, attribué à l'entreprise SOLEUS,

* **autorise** le Président à le signer.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by several loops and a vertical line, enclosed within a large, hand-drawn oval.